



Commission régionale
sur les ressources naturelles
et le territoire *Estrie*

COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

Programme de développement régional et forestier

RAPPORT D'ACTIVITÉS
Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

Déposé au Ministère des Forêts, de la faune et des Parcs
DGR de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de
Laval-Lanaudière-Laurentides

Juin 2014

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DE LA CRÉ DE L'ESTRIE	2
SECTION 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
1.1 Conférence régionale des élus de l'Estrie	3
1.2 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Estrie.....	3
1.3 Livrables	3
SECTION 2 PLAN D'ACTION ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013-2014.....	4
2.1 Fonctionnement de la CRRNT	4
2.2 Concertation et soutien au développement régional.....	5
2.3 Mettre en œuvre le PRDIRT par la réalisation des projets de développement régional.....	6
SECTION 3 RÉALISATION DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	8
3.1 Méthodologie utilisée pour la réalisation des projets	8
3.1.1 Admissibilité et évaluation des projets dans le cadre de l'appel à projets	8
3.1.2 Calendrier de l'appel à projets	9
3.1.3 Répartition de l'enveloppe budgétaire	9
3.2 Critères d'admissibilités des projets	10
3.3 Grille d'évaluation des projets	11
3.4 Tableau des projets subventionnés lors de l'appel à projets	12
3.5 Projets spécifiques de mise en œuvre du PRDIRT	13
SECTION 4 TRAVAUX DE LA TABLE DE GIRT.....	14
ANNEXE 1 LES COMMISSAIRES DE LA CRRNT 2013-2014.....	15
ANNEXE 2 COMPOSITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS 2013-2014.....	16
ANNEXE 3 COMPOSITION DE LA TABLE DE GIRT EN 2013-2014	17
ANNEXE 4 ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE LA CRÉ DE L'ESTRIE	18

MOT DU PRÉSIDENT DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

Le présent rapport d'activités marque un changement important dans les activités de la CRRNT. En effet, le gouvernement annonçait, en juillet 2013, la mise sur pied d'un nouveau programme, le programme de développement régional et forestier (PDRF), afin de financer tant les projets que les dossiers de concertation soutenus et menés par la CRRNT. Au global, ce nouveau programme a imposé un changement important dans les façons de faire de la Commission. Étant pleinement orienté vers la réalisation de projets terrain favorisant la mise en valeur du milieu forestier, le PDRF a apporté des changements importants dans les activités de concertation et les domaines d'affaires traités par la CRRNT. Ces changements ont limité, en 2013-2014, autant en temps qu'en budget, les implications de la CRRNT dans le milieu estrien.

En effet, la CRRNT de l'Estrie a su développer, depuis 2008, une expertise régionale reconnue dans le domaine des ressources naturelles et du territoire, notamment dans le contexte de la mise en œuvre du PRDIRT. Par contre, avec les compressions budgétaires de l'ordre de 30 % et la négociation de l'entente de délégation du PDRF, qui s'est conclue en septembre 2013, ce rapport expose principalement les activités réalisées au courant des six derniers mois de l'année financière 2013-2014. La permanence de la CRRNT étant composée de trois ressources équivalent temps complet (ETC) a été réduite à deux ETC. Les conséquences directes de cette nouvelle réalité furent une diminution des projets financés, une diminution des activités de concertation et un ralentissement important dans la mise en œuvre du PRDIRT.

Malgré cette période d'ajustement majeur, je tiens à souligner le travail accompli par les élus s'étant succédé à la présidence de la CRRNT (Réjean Masson, préfet sortant de la MRC de Coaticook et Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit), les membres de la Commission, les membres de la Table de GIRT ainsi par nos partenaires et le personnel de la CRÉ qui ont su maintenir leur intérêt à poursuivre la mission de mise en valeur des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie, et ce, dans une vision de développement durable et de gestion intégrée des ressources.

Le président,


Jacques Demers

SECTION 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Conférence régionale des élus de l'Estrie

Nom de l'organisation :	Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie
Adresse postale :	230, rue King Ouest, bureau 300 Sherbrooke (Québec) J1H 1P9
Téléphone :	819 563-1911
Télécopieur :	819 563-7800
Courriel :	crnt@creestrie.qc.ca
Site Web :	creestrie.qc.ca
Personne responsable :	Marie-Hélène Wolfe Directrice générale

1.2 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Estrie

Coordonnatrice :	Nathalie Gobeil
Conseiller en ressources naturelles et territoire :	Dany Senay

1.3 Livrables

Le plan d'action, le rapport d'activités et l'année financière couvrent la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

SECTION 2 PLAN D'ACTION ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013-2014

PLAN D'ACTION 2013-2014 ACTIONS PRÉVUES		RÉALISATIONS 2013-2014
2.1 Fonctionnement de la CRRNT	Renouveler l'entente du Programme de l'approche intégrée et régionalisée du MRN.	Négociation d'une entente d'un nouveau programme différent du PAIR. Participation au comité de travail Réseau des CRÉ – MRN pour l'an 2 du Programme de développement régional et forestier.
	Assumer le lien avec le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie.	Participation au conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie : sept rencontres tenues les 24 avril 2013, 10 juin 2013, 18 septembre 2013, 29 novembre 2013, 29 janvier 2014, 26 février 2014, 26 mars 2014.
	Déterminer la nouvelle politique d'investissement, le processus de sélection des projets, mettre en place un comité régional d'évaluation des projets pour l'appel à projets, ainsi que de réaliser de nouveaux outils pour l'appel à projets. (guide du promoteur, formulaire, etc.).	Lancement d'un appel à projets le 17 octobre 2013 : • 29 projets reçus • 26 projets admissibles et évalués • 16 projets subventionnés
	Analyser les rapports d'activités et le suivi administratif des projets ayant reçu l'aide financière du PMVMF-Volet II - édition 2012-2013.	Analyse et suivi administratif de 29 rapports d'activités de projets.
	Réaliser la reddition de compte du PMVMF-Volet II.	Réalisation du rapport final d'activités du PMVMF et envoi au ministère des Ressources naturelles en février 2014.

PLAN D'ACTION 2013-2014 ACTIONS PRÉVUES		RÉALISATIONS 2013-2014
2.2 Concertation et soutien au développement régional	Préparer et convoquer 5 rencontres de la CRRNT.	3 rencontres ont eu lieu : 23 avril 2013, 23 septembre 2014, 21 mars 2014.
	Préparer et convoquer 7 rencontres de la Table de GIRT.	2 rencontres ont eu lieu ainsi qu'une sortie terrain : 30 novembre 2013, 16 décembre 2013, 20 février 2014.
	Préparer et convoquer le comité sur les aires protégées.	Aucune rencontre n'a eu lieu.
	Donner des avis sur divers projets déposés à la CRÉ en fonction des domaines d'affaires de la CRRNT.	Réalisation d'avis sur différents sujets : Nouveau calcul de la possibilité forestière en Estrie présenté par le Bureau du Forestier en chef (été 2013); Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.
	Participer aux rencontres des aménagistes régionaux.	Participation à deux rencontres : 6 novembre 2013 et 28 mars 2014.
	Participer au comité de suivi concernant l'entente sur la mise en valeur des collines montérégiennes.	Participation à trois rencontres : 13 juin 2013, 27 juin 2013 et le 24 mars 2014.
	Participer aux travaux de la Table régionale faune.	Aucune rencontre n'a eu lieu.
	Participer aux rencontres de Gestion Mont Gosford.	Participation à 3 rencontres.
	Participer aux rencontres de Foresterie-conservation du Mont-Hereford.	Participation à 2 rencontres.
	Échanger sur les façons de faire des CRRNT du Sud par rapport au PRDIRT.	Une rencontre a eu lieu le 13 novembre 2013.
	Participer à une rencontre d'échanges entre les coordonnateurs des Tables de GIRT du Québec.	Deux rencontres ont eu lieu : octobre 2013 et février 2014.

PLAN D'ACTION 2013-2014 ACTIONS PRÉVUES		RÉALISATIONS 2013-2014
2.3 Mettre en œuvre le PRDIRT par la réalisation des projets de développement régional	Réaliser un portrait de la filière actuelle des PFNL en Estrie.	Une collecte d'informations avec des organismes des régions périphériques de l'Estrie ainsi qu'avec Cultur'Inov a été réalisée. Le projet est poursuivi en 2014-2015 en collaboration avec la table agroforestière du MAPAQ.
	Favoriser l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle.	Participation à 2 rencontres du Groupe régions du Q-WEB. Sensibilisation des intervenants à l'importance de l'utilisation du matériau bois dans la reconstruction de la ville de Lac-Mégantic.
	Mettre sur pied une table de concertation regroupant les intervenants locaux et régionaux afin d'identifier un projet vitrine de chaudière communautaire ou institutionnelle à la biomasse forestière.	Plusieurs rencontres ont eu lieu afin d'en venir à l'identification d'un porteur de dossier. Le projet se continue en 2014-2015.
	Identifier les chemins forestiers multiusages, en territoire public, et les tronçons de chemins municipaux (réseau local) qui les relient aux routes provinciales et régionales. Sensibiliser les décideurs sur l'importance de ces tronçons identifiés (Plan d'intervention en infrastructures routières locales, financement d'entretien, etc.).	Un mandat octroyé à la firme Néogis pour la réalisation de ce projet. Il se réalise en collaboration avec la Table de GIRT de l'Estrie et Gestion mont Gosford. Mise sur pied d'un comité directeur du projet composé de professionnels du ministère et de la CRRNT.
	Évaluer les besoins et les possibilités de la mise en place d'une fiducie pour faciliter et gérer l'accès aux espaces riverains.	Aucune démarche n'a été effectuée pour cette action.
	Accompagner les MRC de Memphrémagog et des Sources dans l'élaboration de leur Plan de développement de la zone agricole (PDZA) respectif.	Participation à 4 rencontres du comité technique du PDZA de la MRC de Memphrémagog. Participation à 3 rencontres au comité directeur du PDZA de la MRC des Sources. Participation à 2 rencontres du comité régional sous l'égide du MAPAQ ainsi qu'à des 2 séances de consultation publique organisée par les deux MRC (mars 2014).
	Accompagner l'Association forestière des Cantons-de-l'Est dans l'élaboration et le dépôt auprès de la Table des MRC de l'Estrie, d'un projet structurant visant la mise en œuvre de la récente Stratégie d'éducation et d'information relative au milieu forestier de l'Estrie.	Quatre rencontres de démarrage ont eu lieu. Le projet a débuté en mars 2014.

PLAN D'ACTION 2013-2014 ACTIONS PRÉVUES		RÉALISATIONS 2013-2014
2.3 Mettre en œuvre le PRDIRT par la réalisation des projets de développement régional (suite)	Poursuivre l'accompagnement du mandat spécifique octroyé au RAPPEL portant sur la réalisation d'un portrait régional des données disponibles en Estrie sur les populations du poisson et de ses habitats, ainsi que sur les ensemencements dans les lacs et les cours d'eau.	Une rencontre avec le comité directeur du projet a eu lieu ainsi que des entretiens téléphoniques avec le RAPPEL.
	Poursuivre l'accompagnement du mandat spécifique octroyé à la MRC du Granit visant le développement d'une base de données commune sur les sites d'extraction en Estrie.	Considérant la tragédie de la ville de Lac-Mégantic, la MRC du Granit a repris les travaux en mars 2014.
	Poursuivre l'accompagnement des MRC du Granit et du Haut-Saint-François dans leur étude exploratoire portant sur les défis et les possibilités d'une éventuelle délégation de gestion forestière des terres publiques.	Participation à plus d'une dizaine de séances de travail et de rencontres avec les différents intervenants concernés. Rapport de l'étude déposé en février 2014.

SECTION 3 RÉALISATION DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

3.1 Méthodologie utilisée pour la réalisation des projets

Dans un objectif de réaliser des projets concrets, la CRRNT a utilisé deux méthodes de travail. La première a été de consacrer une enveloppe de 360 000 \$ pour un appel à projets lancé le 17 octobre 2013. La deuxième façon de faire a été de consacrer un montant d'environ 80 000 \$ pour réaliser des projets spécifiques de mise en œuvre du PRDIRT. Les projets spécifiques sont des projets initiés par la CRRNT. La permanence réunit des partenaires au sein d'un comité directeur afin d'identifier un projet répondant à la problématique identifiée par les commissaires de la CRRNT. Le comité directeur a le mandat de définir les grandes lignes du projet et d'assurer un suivi tout au long du mandat.

Ainsi, le 23 septembre 2013, les membres de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire, ayant pris connaissance du nouveau programme et de ses limites, ont convenu des :

- priorités d'actions pour l'appel à projets 2013-2014;
- priorités d'actions pour les projets spécifiques de mise en œuvre du PRDIRT;
- dossiers prioritaires de concertation ou d'implication à mener, ou à poursuivre, par le personnel de la CRRNT en 2013-2014;
- des commissaires participants au comité d'évaluation des projets pour l'appel à projets.

3.1.1 Admissibilité et évaluation des projets dans le cadre de l'appel à projets

Deux comités ont été mis en place par la CRÉ de l'Estrie pour l'admissibilité et l'évaluation des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets.

Admissibilité des projets :

L'admissibilité des projets a été réalisée par l'équipe de la permanence de la CRRNT et d'un représentant du ministère des Ressources naturelles et un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Pour les projets visant la mise en valeur de la matière ligneuse, un avis de pertinence a été demandé à l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie. Un avis auprès des MRC a été demandé pour chacun des projets se déroulant sur leur territoire.

L'analyse des projets admissibles a été faite en vertu de la grille d'admissibilité, élaborée par la CRÉ de l'Estrie et du cadre normatif du Programme de développement régional et forestier (PDRF). L'analyse et l'avis des MRC ont été acheminés aux membres du comité d'évaluation.

Évaluation des projets :

Les membres du comité d'évaluation, dont la composition est détaillée à l'annexe 2, ont lu et pré-évalué les 26 projets jugés admissibles. L'évaluation s'est faite à partir de critères pondérés (voir section 3.3). Les membres ont ensuite acheminé leur évaluation à la

permanence de la CRRNT pour une compilation des résultats. Ainsi, lors de journée d'évaluation du 4 février 2014, le comité a travaillé avec la moyenne et l'écart-type obtenu pour chacun des projets. Une fois le consensus obtenu, le comité d'évaluation du PDRF a fait ses recommandations au conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie.

3.1.2 Calendrier de l'appel à projets

17 octobre 2013 : Annonce publique de l'appel à projets du PDRF par la CRÉ de l'Estrie

9 décembre 2013 : Date limite pour le dépôt des projets à la CRÉ de l'Estrie

18 décembre 2013 : Comité d'admissibilité des projets

4 février 2014 : Comité d'évaluation du PDRF

26 février 2014 : Décision par le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie

3.1.3 Répartition de l'enveloppe budgétaire

L'enveloppe budgétaire a été répartie de la façon suivante :

Dans le cadre de l'appel à projets, une répartition selon le pourcentage du couvert forestier de chacun des territoires a été réalisée. Ainsi, la priorisation des projets s'est faite en fonction des projets déposés à l'intérieur du même territoire.

Territoire	Répartition forestière actuelle	Répartition de l'enveloppe 2013-2014
MRC de Coaticook	10,8 %	34 538 \$
MRC du Granit	30,5 %	97 743 \$
MRC du Haut-Saint-François	23,6 %	75 414 \$
MRC de Memphrémagog	13,1 %	42 009 \$
MRC des Sources	6,9 %	22 055 \$
MRC du Val-Saint-François	12,8 %	40 818 \$
Ville de Sherbrooke	2,3 %	7 423 \$
TOTAL	100 %	320 000 \$
Enveloppe pour des projets régionaux		50 000 \$
Enveloppe totale pour l'appel à projets		370 000 \$
Mandats spécifiques de concertation		73 574 \$
TOTAL Subventions aux projets régionaux		443 574 \$

3.2 Critères d'admissibilités des projets

Les critères d'admissibilité lors de l'appel à projets étaient les suivants :

1. Respecter les objectifs du PDRF :
 - Projets visant la protection, la mise en valeur et le développement des ressources du milieu forestier : la matière ligneuse et les produits forestiers non ligneux; les projets récréotouristiques structurants en milieu forestier.
 - Projets répondant aux objectifs du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) de l'Estrie, et ce, touchant uniquement les ressources du milieu forestier.
 - Projets de gestion intégrée des ressources visant l'harmonisation des volets forêt, faune et territoire et dont l'objectif premier n'est pas récréotouristique.
2. Être situé en milieu forestier sur un territoire privé¹ ou être situé sur un territoire forestier du domaine de l'État, incluant les lots intramunicipaux et les territoires faisant l'objet d'une garantie d'approvisionnement;
3. Non récurrents;
4. À durée déterminée;
5. À coût total connu (ressources humaines et financières);
6. Ayant des retombées économiques, sociales et environnementales pour la région

¹ Un avis de pertinence de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie a été demandé sur les projets comportant des travaux forestiers et sylvicoles en territoire privé, en vertu de son Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée.

3.3 Grille d'évaluation des projets

Critères d'évaluation		Évaluation					
Objectifs du programme		Totallement en désaccord	En désaccord	Un peu en désaccord	Un peu d'accord	D'accord	Totallement d'accord
- Projets visant la protection, la mise en valeur et le développement des ressources du milieu forestier : - la matière ligneuse et les produits forestiers non ligneux; - les projets récréotouristiques structurants en milieu forestier. - Projets répondant aux objectifs du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) de l'Estrie, et ce, touchant uniquement les ressources du milieu forestier. - Projets de gestion intégrée des ressources visant l'harmonisation des volets forêt, faune et territoire et dont l'objectif premier n'est pas récréotouristique.							
1. Effet d'avancement sur les priorités du PRDIRT admissibles au PDRF		0	3	6	9	12	15
Projet contribuant à l'avancement d'une ou plusieurs actions priorisées du PRDIRT (annexe 1 du guide du promoteur) et qui sont admissibles au PDRF.		<i>Le projet répond-il clairement à un besoin du milieu et a-t-il un effet d'avancement sur les priorités du PRDIRT?</i>					
2. Effet d'avancement sur la mise en œuvre 2013-2015 du Plan de développement de l'Estrie		0	3	6	9	12	15
Projet contribuant à l'avancement d'une ou plusieurs stratégies identifiées dans le Plan de mise en œuvre 2013-2015 touchant les ressources du milieu forestier (objectif 11, 19 et 20).							
3. Qualité du projet		0	5	10	15	20	25
☐ Projet cohérent, qui répond à un besoin réel; ☐ Plan d'action et budget réalistes; ☐ Partenaires impliqués et ancrage dans le milieu; ☐ Consensus territorial ou sectoriel autour du projet; ☐ Diversité des sources de financement.		<i>Les besoins de financement, de planification, d'organisation, de direction et de mesures de contrôle d'un projet peuvent varier selon l'envergure du projet.</i>					
4. Capacité de gestion de l'organisme porteur		0	3	6	9	12	15
☐ Organisme crédible, ayant des réalisations positives à son actif; ☐ Expertise en lien avec le projet déposé; ☐ Capacité de mener le projet à terme, autant au niveau technique que financier; ☐ Personnel compétent pour mener à bien le projet.							
5. Développement durable		0	2	4	6	8	10
☐ Entraîne des retombées régionales positives tout en respectant les principes du développement durable comme étant un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. ☐ S'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.							
6. Appréciation générale et effet structurant du projet		0	4	8	12	16	20
Intégration de l'avis de pertinence des MRC*. Opinion générale des membres évaluateurs sur le projet. Un projet qui est structurant pour le milieu possède habituellement les caractéristiques suivantes : - permet de changer une situation en profondeur et a des impacts à long terme, qui laissent des traces, qui donne une structure; - engage dans l'action tous les acteurs concernés par une problématique afin de la résoudre.							
Total :		/ 100					

3.4 Tableau des projets subventionnés lors de l'appel à projets

Le 26 février 2014, le conseil d'administration de la CRÉ a résolu d'octroyer une aide financière à 26 projets totalisant un investissement de 346 846 \$ provenant du PDRF.

Numéro	Titre du projet	Coût du projet	Montant demandé	Recommandé
MRC DE COATICOOK (34 538 \$)				
1314-11	Aménagement du nouveau sentier : Montée pittoresque	8 727,64 \$	7 827,64 \$	7 828,00 \$
1314-15	Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin à Barnston-Ouest	34 445,52 \$	25 895,52 \$	25 895,00 \$
TOTAL RECOMMANDÉ				33 723,00 \$
MRC DU GRANIT (97 743 \$)				
1314-07	Aménagement de la route du sud	11 610,00 \$	9 889,00 \$	2 000,00 \$
1314-12	Aménagement d'un tronçon (1 kilomètre) du réseau routier du Chemin Clear Water dans la ZEC Louise Gosford, secteur Gosford	50 456,12 \$	45 956,12 \$	35 000,00 \$
1314-13	Sentier pédestre familial - Chutes du ruisseau Morin	27 759,00 \$	24 075,00 \$	16 500,00 \$
1314-22	Exportation et développement de l'approche par bassin versant pour l'aménagement intégré en forêt privée Rivière Blanche	53 822,60 \$	38 967,33 \$	38 967,00 \$
TOTAL RECOMMANDÉ				92 467,00 \$
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS (75 414 \$)				
1314-09	Mesure d'un dispositif pour l'évaluation de la biomasse forestière	9 107,97 \$	7 900,00 \$	7 900,00 \$
1314-16	Prolongement de la piste multifonctionnelle du parc régional du marécage des Scots - Phase II	93 500,00 \$	50 000,00 \$	50 000,00 \$
TOTAL RECOMMANDÉ				57 900,00 \$
MRC DES SOURCES (22 055 \$)				
1314-08	Mise à niveau du sentier Intrépide	11 235,00 \$	10 685,00 \$	10 685,00 \$
1314-20	Inventaire et évaluation du potentiel de récolte commerciale des champignons forestiers comestibles dans la MRC des Sources	13 039,60 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$
TOTAL RECOMMANDÉ				20 685,00 \$
MRC DE MEMPHRÉMAGOG (42 009 \$)				
1314-24	Reconfigurer le sentier principal de Bolton entre les km 11 et 15,3 suite à une coupe forestière chez Bois Champigny	13 381,00 \$	12 081,00 \$	12 081,00 \$
1314-29	Mise en valeur et protection des milieux forestiers de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes	36 734,00 \$	21 000,00 \$	11 970,00 \$
TOTAL RECOMMANDÉ				24 051,00 \$
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS (40 818 \$)				
1314-21	Mise à niveau des infrastructures des sentiers de ski de fond déjà existants et création d'une piste pour la pratique de la raquette nordique.	17 894,04 \$	14 269,04 \$	5 000,00 \$
1314-25	Projet zone Stoke phase III	43 481,00 \$	39 331,00 \$	35 818,00 \$
TOTAL RECOMMANDÉ				40 818,00 \$
ENVELOPPE RÉGIONALE (50 000 \$)				
1314-28	Adaptation aux changements climatiques des méthodes de stabilisation de la voirie forestière	71 442,02 \$	45 737,02 \$	45 737,00 \$
1314-27	Consolidation du "plan d'aménagement forêt-conservation" en vue de sa diffusion auprès des producteurs forestiers	36 385,00 \$	31 465,00 \$	31 465,00 \$
TOTAL RECOMMANDÉ				77 202,00 \$
VILLE DE SHERBROOKE (7423 \$)				
	Aucun projet n'a été déposé			
GRAND TOTAL		533 020,51 \$	395 058,67 \$	346 846,00 \$

SOMMAIRE

- 29 projets déposés
- 26 projets jugés admissibles
- 16 projets recommandés

3.5 Projets spécifiques de mise en œuvre du PRDIRT

Les commissaires de la CRRNT ont convenu de prioriser les actions 1.2.1.7, 1.2.7.4 et 1.3.1.4 du PRDIRT et de réserver des sommes pour des projets spécifiques assurant la mise en œuvre de ces actions.

1.2.1.7 Développer l'utilisation et la mise en marché des produits forestiers non ligneux (PFNL)

Prévu

En collaboration avec la Table de concertation agroforestière de l'Estrie, faire le point sur l'historique des démarches de mise en valeur des PFNL forestiers et l'ensemble des démarches entreprises en région. Identifier un projet structurant permettant le développement de cette filière forestière en Estrie.

Réalisé

Des démarches ont été effectuées auprès de Cultur'Inov (leader au niveau des PFNL en Estrie), du coordonnateur de la Table de concertation agroforestière du MAPAQ et auprès de partenaires du Centre-du-Québec ayant effectué un portrait de la filière des PFNL pour la région administrative en question. Une idée de projet sera présentée au printemps 2014 à la Table agroforestière pour validation des besoins réels des partenaires et vérifier leur intérêt à devenir le comité directeur de ce projet. Le projet se poursuivra en 2014-2015. Aucune somme n'a été engagée à ce jour.

Action 1.2.7.4 Développer des pratiques pour encadrer et mettre en valeur la biomasse forestière disponible en forêts privées et publiques.

Prévu

En collaboration avec le créneau ACCORD sur les bio-industries environnementales et les CLD concernés, effectuer du démarchage auprès des intervenants locaux afin d'identifier un projet de vitrine de chaudière communautaire ou institutionnelle à la biomasse forestière. Accompagner les promoteurs, de l'approvisionnement, jusqu'au développement de la chaudière à biomasse forestière.

Réalisé

En date du 31 mars 2014, des démarches ont été réalisées avec trois projets potentiels distincts. Un de ceux-ci, situé dans la MRC de Coaticook, pourrait se développer au cours des prochains mois.

1.3.1.4 Définir et mettre en œuvre un programme de suivi et d'entretien du réseau routier du territoire public et de ses accès (dont les chemins municipaux).

Prévu

Identifier les chemins forestiers multiusages, en territoire public, et les tronçons de chemins municipaux (réseau local) qui les relient aux routes provinciales et régionales. Sensibiliser les décideurs sur l'importance de ces tronçons identifiés (Plan d'intervention en infrastructures routières locales, financement d'entretien, etc.).

Réalisé

Un mandat géomatique, octroyé à la firme Néogis Solutions, a permis de proposer une identification de chemins à vocation multiusage. Ce projet était terminé à 70 % et l'étape de validation et de discussion, auprès de Gestion Mont Gosford et de la Table de GIRT, seront réalisées au printemps et à l'été 2014.

SECTION 4 TRAVAUX DE LA TABLE DE GIRT

Compte tenu de l'attente de l'annonce du nouveau programme de développement régional et forestier (PDRF), la Table de GIRT ne fut active que dans la deuxième moitié de l'année 2013-2014. Sur le plan de la présidence, le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie a reconduit, en avril 2013, la nomination de M. Jean-Paul Gendron. Au printemps 2013, une révision de la composition des membres de la Table de GIRT a été effectuée, conformément à ses règles de fonctionnement, par la mise à jour des 14 représentants (excluant le président) siégeant à la Table, une première depuis sa création à l'automne 2010. À la suite de cette démarche auprès des groupes d'intérêt, de nouveaux représentants ont été nommés pour le milieu des activités récréatives et les communautés autochtones Abénakis, tandis que la présence des autres représentants a été reconduite.

Malgré la suspension des travaux en première moitié d'année, l'assiduité et l'intérêt des membres de la Table ne se sont pas estompés. Deux rencontres ordinaires de la Table de GIRT ont été organisées (octobre 2013 à Bury et février 2014 à Frontenac). Ces rencontres portèrent principalement sur l'harmonisation des usages, dans le plan d'aménagement forestier intégré (PAFI) opérationnel, et sur le dossier de l'entretien des chemins forestiers, tandis que le contenu et l'avancé du PAFI-tactique n'ont pas été abordés. Une visite terrain de travaux d'opérations forestières (voir photo) a été tenue, dans le secteur de la Montagne



de Marbre à Notre-Dame-des-Bois, en présence des membres de la Table de GIRT et de plusieurs élus de la municipalité hôte. De plus, plusieurs rencontres de travail avec les représentants du MRN eurent lieu, afin d'assurer la saine gouvernance de la Table et des dossiers y étant soumis. Finalement, quelques rencontres ont lieu avec des membres de la Table afin de s'assurer de l'intégration de leurs préoccupations dans la planification forestière. À cet effet, le président et le coordonnateur de la Table ont rencontré des représentants de la MRC du Haut-Saint-François à deux reprises, dont lors d'une sortie terrain à Hampden, au sujet de l'harmonisation des usages dans le territoire du futur parc régional du marécage des Scots.

Les échanges avec les coordonnateurs des Tables de GIRT du reste de la province se sont poursuivis en 2013-2014, notamment sur le plan de la gouvernance des Tables et de la mise en commun d'information dans le dossier des chemins forestiers en territoire public. Une présentation des travaux de la Table de GIRT de l'Estrie a également été faite, par son président, au congrès annuel de l'Association forestière du sud du Québec (Orford, octobre 2013). En terminant, le coordonnateur de la Table a contribué à un projet du Cogesaf, réalisé dans le contexte de sa participation à la Table de GIRT et financé par la Fondation de la Faune du Québec.

ANNEXE 1 LES COMMISSAIRES DE LA CRRNT 2013-2014

Un représentant de la Conférence régionale des élus de l'Estrie

- Réjean Masson, président* jusqu'au 4 novembre 2013 et Maurice Bernier, président de janvier 2014 au 31 mars 2014

Sept représentants municipaux (changement en décembre 2013)

- Lise Dubord, Ville de Sherbrooke
- Jean-Claude Dumas et Dominic Provost, MRC du Haut-Saint-François
- Patrice Gagné, MRC du Granit
- Langevin Gagnon et Hugues Grimard, MRC des Sources
- Sylvie Harvey et Jacques Madore, MRC de Coaticook
- Guy Jauron, MRC de Memphrémagog
- René Pelletier et François Boissoneault, MRC du Val-Saint-François

Trois représentants du milieu forestier privé

- François Bourassa, Union des producteurs agricoles
- Jean-Paul Gendron, Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
- André Roy, Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie

Un représentant du milieu de l'industrie forestière

- André Gravel, Domtar

Un représentant du milieu forestier public

- Roch Grenier, Billots sélect Mégantic

Un représentant du milieu de l'enseignement, de la recherche en foresterie et de la sensibilisation forestière

- Daniel Archambault, Association forestière du Sud du Québec

Un représentant du milieu de la faune

- Michel Dufort, Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs - Estrie

Un représentant du milieu des activités récréatives

- Alain Larouche, Tourisme Cantons-de-l'Est (substitut)

Trois représentants du milieu de l'environnement et de la conservation

- Michel Brien, Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- Louise Gratton, Corridor appalachien
- Jean-Paul Raîche, Organisme de bassin versant

Un représentant du milieu minier

- Bruno Landry, consultant

Un représentant du milieu énergétique

- Jean-Jacques Caron, Créneau ACCORD bio-industries environnementales

ANNEXE 2 COMPOSITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS 2013-2014

La CRRNT de l'Estrie a constitué un comité d'évaluation des projets et a réuni le comité directeur concernant le projet spécifique sur le portrait des données sur le poisson et ses habitats.

La composition de ces comités se décline comme suit :

Comité d'évaluation des projets

Jacques Madore	CRÉ de l'Estrie, président de la CRRNT, préfet de la MRC de Coaticook
Robert G. Roy	CRÉ de l'Estrie, administrateur et maire de la ville d'East-Angus
Dominick Faucher	Représentant de la Table des MRC et directeur de la MRC de Coaticook
Jean-Paul Raîche	Commissaire CRRNT et président de COGESAF (OBV)
Jean-Paul Gendron	Commissaire CRRNT et président de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
André Gravel	Commissaire CRRNT et représentant de Domtar

Comité ad hoc – Portrait des données sur le poisson et ses habitats

Michel Dufort	Fédération québécoise de la faune Estrie
Catherine Frizzle	Représentante des organismes de bassins versants
Nathalie Gobeil	CRRNT de l'Estrie, coordonnatrice
Jean-François Martel	RAPPEL
Sylvain Roy	Ministère des Ressources naturelles

ANNEXE 3 COMPOSITION DE LA TABLE DE GIRT EN 2013-2014

Jean-Paul Gendron Président de la Table de GIRT
Commissaire à la CRRNT

Représentants des détenteurs de garanties d'approvisionnement de l'UA de l'Estrie

David Boisvert Vexco Inc
Benoît Beausoleil Domtar Windsor
Roch Grenier Billots sélect Mégantic inc.

Représentants des MRC concernées par le territoire de l'UA

Jacques Lessard MRC du Haut-Saint-François
Patrice Gagné MRC du Granit
Roch Grenier MRC des Sources

Représentant des ZEC

Mario Lacasse Vice-président de la Table de GIRT
ZEC Louise-Gosford

Représentant des acériculteurs ayant des permis d'exploitation d'érablière dans le territoire public

André Blais Acériculteur sur terres publiques du Québec

Représentant des organismes récréotouristiques présents dans le territoire public

Monique Scholz Sentiers frontaliers

Représentant du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Chantal Bouchard Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Représentant des organismes de bassin versant concernés par le territoire de l'UA de l'Estrie

Catherine Frizzle COGESAF

Représentant des titulaires de permis de piégeage

Richard Cinq-Mars Secteur Louise

Représentants des communautés autochtones

Luc Gauthier Communauté Abénaquis d'Odanak
Suzie O'Bomsawin Communauté Abénaquis de Wôlinak

ANNEXE 4 ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

Les états financiers 2013-2014 vérifiés de la CRÉ de l'Estrie se trouvent dans un document distinct joint à ce présent rapport d'activités.